

A l'attention de Mme Monique Lesko, inspectrice d'académie.

Chère Madame,

Mardi 3 Février, la commission administrative paritaire départementale doit se prononcer sur le retrait d'emploi de direction de Mr Jean-Yves LE GALL.

Notre école fait partie du regroupement pédagogique de Notre Dame de VAULX et Saint Jean de VAULX.

Patrick Reynier-Poete, maire de Saint Jean de Vaulx, et moi-même entretenons des relations très constructives avec Mr LE GALL et cette satisfaction semble partagée par les Parents d'élèves.

Sans pour autant soutenir sa prise de position contre la « base élève », la sanction encourue nous semble disproportionnée.

Nous espérons que, par le dialogue, une issue favorable confirme le maintien de Jean-Yves LE GALL au poste de directeur de l'Ecole de Notre Dame de Vaulx.

Restant à votre entière disposition sur le sujet, nous vous prions d'agréer, madame l'inspectrice d'académie, nos cordiales salutations.

Patrick Reynier Poète, Maire de Saint Jean de VAULX

Jean-Louis LEON, Maire de Notre dame de VAULX